

Communiqué de presse

Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement « Valeurs d'exemples ® »

La réussite architecturale est le fruit de la collaboration d'un maître d'ouvrage et d'un maître d'œuvre, chacun permettant à l'autre d'exercer sa compétence avec rigueur et talent au service d'un projet commun.

Afin de valoriser les fruits de ce travail, mettre en lumière cette dimension qualitative dans l'aménagement de nos territoires, et faire connaître les réalisations exemplaires (publiques et privées), l'Union Régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (URCAUE) de la région Auvergne-Rhône-Alpes lance avec l'ensemble des 11 CAUE de la région, une nouvelle édition de son Palmarès « Valeurs d'exemples ® ».

Objectifs

- Promouvoir les réalisations de qualité en architecture et aménagement,
- Valoriser les pratiques, les dynamiques d'acteurs et de professionnels investis dans et pour les **territoires**, dans des **opérations innovantes et durables**,
- Mettre en valeur la diversité et de la qualité de réalisations publiques et privées, conçues par les architectes, urbanistes et paysagistes,
- Donner des clés de lecture d'un cadre de vie en évolution,
- Témoigner de la richesse des opérations forgeant le territoire régional.

En pratique

- **Qui peut être candidat** : collectivités locales, architectes, maîtres d'œuvres et d'ouvrages...
- **7 catégories** : espace public et aménagement paysager (portés par une collectivité de moins de 2.000 habitants) ; espace public et aménagement paysager (portés par une collectivité de plus de 2.000 habitants) ; construction publique, lieu de travail et de service (construction neuve) ; construction publique, lieu de travail et de service (rénovation, extension, réhabilitation) ; habitat groupé et collectif (construction neuve) ; habitat groupé et collectif (rénovation, extension, réhabilitation) ; habitat individuel
- **Ces opérations doivent avoir été livrées entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2021**. Les inscriptions peuvent être faites soit par le maître d'œuvre soit par le maître d'ouvrage de l'opération, mais devront être co-signées (suivre la procédure indiquée sur la plateforme).
- **Sélection** : 11 comités départementaux ; 1 jury régional ; visites de terrain
- **Critères de sélection** : rapport au site et au contexte existant, valeur architecturale paysagère et urbaine de la réalisation, qualité fonctionnelle, qualité environnementale.

De février à avril 2023 : il y a eu des sélections départementales organisées par chaque CAUE, puis en juin dernier un jury régional. Ce Palmarès régional d'architecture et d'aménagement **a étudié plus de 270 candidatures et 69 projet sont finalistes !**

Aujourd'hui les projets sont ouverts au vote du public.

Vous pouvez voter pour 1 projet par Département. VOTE POSSIBLE JUSQU'AU 29 septembre 2023.

A vous de choisir le « coup de cœur du public » de chaque département !

en Octobre 2023 : Cérémonie de proclamation des résultats et remise des prix à l'occasion des Journées nationales de l'architecture 2023.

Printemps 2024 : exposition itinérante dans la région et parution d'un catalogue, films, outils de médiation culturelle

Les prix et les suites culturelles

- Pour les lauréats : court-métrage, catalogue
- Au-delà : publications, expositions itinérantes

// 7 projets en lice pour la Savoie //

catégorie 01-Espace public et aménagement paysager - Porté par une collectivité de moins de 2000 habitants
Etang de Barouchat - aménagement lacustre et création d'une grange batelière - Bourgneuf

catégorie 02-Espace public et aménagement paysager - Porté par une collectivité de plus de 2000 habitants
Revalorisation du site classé des gorges du Sierroz – Grésy-sur-Aix

catégorie 03-Construction publique, lieu de travail et de service : construction neuve
Le Bourniau - Novalaise

catégorie 04-Construction publique, lieu de travail et de service : rénovation - extension - réhabilitation
Centrale hydro-électrique de La Coche – Le Bois

catégorie 04-Construction publique, lieu de travail et de service : rénovation - extension - réhabilitation
Centre d'art, Curiox - Ugine

catégorie 05-Habitat groupé et collectif : construction neuve
Petit Leyse - 36 logements collectifs dont 27 en locatif social et 9 en accession sociale – Saint-Alban-Leyse

catégorie 07-Habitat individuel (neuf - rénovation - extension - réhabilitation)
Gîte - Fréterive

UR
c|a.u.e
Auvergne-Rhône-Alpes



les 7 projets Savoyards
Votez pour votre réalisation préférée
dans chaque département
VOTE POSSIBLE jusqu'au 29 septembre 2023.
Rendez-vous sur :
<https://urcaueaura.pplateformecandidature.com/>



Valeurs
d'exemples
PALMARES RÉGIONAL
DE L'ARCHITECTURE
ET DE L'AMÉNAGEMENT
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

